Projet de discours de Mme Hélène Conway-Mouret, Ministre déléguée chargée des Français de l'Etranger.

Inauguration de la nouvelle aile de la Maison de

Retraite « Huguette-Fraga ».

Rio de Janeiro, vendredi 21 mars 2014.

Monsieur le Consul général,

Monsieur le député,

Madame et Monsieur les représentants à l'AFE, chère

Françoise, cher Bertrand,

Monsieur le Président,

Chers amis,

Bom dia a todos. Estou muito feliz de me encontrar com vocês nesta prestigiosa casa de repouso.

Je suis particulièrement heureuse d'inaugurer la nouvelle aile de la Maison de retraite « Huguette-Fraga », administrée par l'Association Française de Bienfaisance de Rio de Janeiro, sur ce site de la Maison Saint Louis.

Fondée en 1836, l'Association française de bienfaisance est sans doute la plus ancienne association française présente au Brésil.

La maison de retraite « Huguette-Fraga » est le fruit de l'amitié franco-brésilienne puisque son histoire a commencé avec la mise à disposition, par la famille Bittencourt, propriétaire de la maison de repos de la Casa São Luiz au Caju, d'un étage de l'établissement. Elle s'est poursuivie avec l'héritage consenti par Mme Huguette Fraga, dont je salue la mémoire, et grâce à un nouvel accord avec la Casa São Luiz qui a permis son agrandissement.

Je voudrais saluer l'engagement de tous les membres de l'association, notamment son Président (M. Jean-Luc Treff), ses deux Vices-Présidents (M. Thierry Lange et M. Jean-Claude Bernard) et sa Directrice (Mme Elisabeth Reis), sans oublier naturellement M. Raymond Alonso, qui a présidé l'association de 1995 à 2013.

Je souhaiterais également remercier tous les personnels et tous les bénévoles ici présents qui apportent leur soutien et leur présence attentive aux pensionnaires de l'établissement, et concourent au fonctionnement de la Maison de retraite.

Je salue également les pensionnaires de l'établissement, Français et franco-brésiliens qui ont choisi de s'installer durablement au Brésil.

L'action de l'Association en faveur de nos compatriotes, qu'ils soient résidents ou de passage, contribue à l'effort de solidarité consenti par la France, au travers du Comité consulaire pour la protection et l'action sociale, dans l'Etat de Rio de Janeiro.

Mais l'action de l'Association va au-delà puisque différents projets sociaux et éducatifs sont également appuyés par vos soins.

La synergie entre l'action publique et celle de votre association est appelée à s'étendre à travers le projet de construction d'une annexe du lycée Molière, auquel nous attachons beaucoup d'importance. L'Association de Bienfaisance a en effet engagé la construction d'un immeuble dans le quartier du Sahara qui abritera les classes de seconde, première et terminale du Lycée Molière. Les capacités d'accueil du lycée seront ainsi renforcées, permettant de faire face à des demandes d'inscription en forte croissance. Je me félicite tout particulièrement de ce projet, qui permettra aussi de sécuriser les revenus financiers de l'Association, à travers les loyers acquittés par le Lycée, et instaurera ainsi une forme de solidarité entre générations.

J'espère que l'Association pourra également continuer à compter sur le soutien des entreprises françaises, dont elle a besoin pour faire fonctionner cet établissement dans de bonnes conditions.

Vous le savez, l'action sociale est une mission essentielle et prioritaire de notre réseau consulaire.

La France est le seul pays au monde à mettre en œuvre un dispositif consulaire d'assistance et de secours aussi complet. Avec Laurent FABIUS nous avons obtenu que, budgétaire particulièrement malgré contexte un difficile, ces crédits soient préservés – ils représentent près de 20 Millions d'euros - qu'ils ne soient pas soumis aux réductions programmées par le gouvernement précédent. Ils ont donc été sanctuarisés, qu'il s'agisse des aides sociales directes et des rapatriements au titre de l'indigence ou pour raison médicale, du soutien financier aux organismes d'entraide et de solidarité, ou encore de l'engagement de l'Etat en faveur de nos compatriotes en situation de grande précarité qui relèvent de la troisième catégorie aidée de la CFE. Pour le Brésil ce sont plus de 750.000 euros (hors bourses scolaires) que le gouvernement consacre à l'assistance sociale.

Chers amis,

Auprès de vous ce matin, je me réjouis de l'inauguration de cette nouvelle aile de la Maison de retraite. Elle permettra d'accueillir un nombre plus important de pensionnaires et confère une dimension supplémentaire à ce partenariat exemplaire franco-brésilien, entre l'Etat et l'action associative.